



## La Mairie d'Angoulême recrute au sein de la Direction de l'Enfance

Service Temps de l'Enfant

### Un(e) Coordinateur/trice des temps éducatifs (H/F)

(Cadre d'emploi des Rédacteurs – Cat. B ou des Attachés – Cat. A)

Sud Ouest – Préfecture de la Charente, la ville d'Angoulême, forte de ses 42 000 habitants, est également le centre de la première agglomération du département (141 000 habitants). Capitale de l'Image, désignée ville créative de l'UNESCO au titre de la littérature Bande Dessinée et labellisée Qualivilles®, elle bénéficie d'un positionnement stratégique sur l'axe Paris-Bordeaux. Au travers d'un projet éducatif de territoire ambitieux, Angoulême impulse également une politique de l'enfance engagée et volontaire qui lui permet la reconnaissance en tant que Cité Éducative pour ses quartiers prioritaires, Ville Amie des Enfants grâce au partenariat avec l'Unicef, ou encore Ville active PNNS et labellisé Territoire Bio engagé.

Au sein de la Direction de l'Enfance, rattaché(e) au service des Temps de l'Enfant, l'agent assure la coordination des actions menées par les partenaires associatifs sur les temps péri et extra scolaires en lien avec les différents acteurs éducatifs.

Cette fonction vise notamment à garantir la cohérence et l'équilibre des actions sur les territoires et tous les temps, un accueil de qualité pour les enfants et les familles, à contribuer à la mise en place de projets complémentaires et innovants, en se conformant à la volonté de l'équipe municipale, et en partenariat étroit avec les services institutionnels (CAF, Éducation nationale, Préfecture...).

Sous l'autorité de la Directrice de l'Enfance vous aurez en charge les missions suivantes :

#### **Missions :**

#### **1) Coordination, suivi et évaluation des dispositifs et contrats sur les temps éducatifs**

- Définir, assurer la mise en œuvre et suivre la contractualisation, y compris budgétaire du partenariat avec la CAF ;
- Coordonner et assurer le suivi pour la Ville des dispositifs (CLAS, NEFLE, médiation scolaire, Plan Mercredi...) ;
- Concevoir des outils de gestion et d'évaluation en fonction des objectifs ;
- Veiller aux évolutions des politiques et des dispositifs éducatifs ;
- Élaborer et suivre les justificatifs d'activités et financiers, conventions, délibérations et notes ;
- Exploiter les résultats de l'évaluation : bilans mensuels et annuels, diagnostics, rapports d'activités, enquêtes... ;
- Participer et/ou animer : réunions, rencontres thématiques, comités de pilotage, instances de concertation, comités techniques...

#### **2) Suivi des temps péri et extra scolaires**

- Garantir la cohérence et la continuité des actions éducatives menées tout au long de la journée, veiller à une transition fluide entre les différents temps ;
- Veiller à la qualité des interventions et à leur adéquation avec les dispositifs contractuels et les particularités des différents sites (projets d'écoles...) ;
- Assurer un suivi de proximité auprès des acteurs éducatifs (pause méridienne, accueil du soir, petites et grandes vacances) et l'interface en transversalité avec les services.

#### **3) Coordination et/ou accompagnement des projets de territoire**

- Identifier les besoins des acteurs éducatifs (agents, animateurs..), repérer les ressources locales, en lien avec le chargé de mission politique éducative et Cité Éducative d'Angoulême ;

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des projets, conseiller les partenaires dans le montage des projets, la recherche de financements... ;
- Impulser et/ou soutenir des actions visant à améliorer la qualité des pratiques professionnelles ; Encourager et valoriser les actions et projets.

#### **4) Participation au projet de service**

- Travailler en transversalité avec l'équipe ;
- Assurer la circulation de l'information ;
- Participer activement aux réunions de service, aux groupes de travail et projets transverses ponctuels ;
- Établir des statistiques des missions, proposer des outils d'aide à la décision et des pistes d'amélioration.

#### **Compétences et expériences attendues**

- Capacité à coordonner et suivre des projets, travailler en mode projet
- Aptitude à travailler en équipe et en transversalité
- Excellentes qualités relationnelles et capacité à communiquer efficacement
- Capacité à conduire et animer une réunion
- Sens de l'organisation et autonomie dans la gestion des missions confiées
- Aptitude à rendre compte et à alerter - Respect des échéances
- Connaissance des enjeux éducatifs et du cadre réglementaire lié à l'enfance et à l'éducation
- Maîtrise des outils informatiques, de suivi et d'évaluation des actions et dispositifs
- Maîtrise de la gestion d'un budget

#### **Contraintes et sujétions du poste :**

Déplacements très fréquents sur le territoire Angoumois.

Horaires variables selon les activités péri et extra scolaires, les projets et les réunions.

**Lieu de travail :** Direction de l'Enfance – Saint-Cybard

#### **Des avantages pour faciliter la vie de chacun**

- Une participation financière à la mutuelle de santé et à la prévoyance (sur adhésion au contrat groupe et en fonction des revenus)
- Une prime de fin d'année
- Un accompagnement sur les déplacements domicile-travail : prise en charge à hauteur de 75 % des frais de transports publics ; forfait mobilité durable
- CNAS (billetterie, voyages, prime de rentrée scolaire etc...)
- Comité d'action sociale proposant diverses actions tout au long de l'année

#### **Date limite de dépôt des candidatures : 6 octobre 2024**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire

[drh-recrutement@mairie-angouleme.fr](mailto:drh-recrutement@mairie-angouleme.fr)

1, Place de l'Hôtel de Ville- CS 42216 - 16022 ANGOULEME Cedex

*Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26/01/1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Il est à rappeler toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.*